

Rapport de la sous-commission du budget 2022

Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

Composition de la sous-commission

Membres :	Madame Lara Zender	POP
	Monsieur Sven Erard	Les Verts
	Monsieur Alain Vaucher	PLR (rapporteur)

La sous-commission s'est réunie le lundi 18 octobre 2021 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chefs de services et responsables suivants :

- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : MM. Antoine Guilhen (architecte communal, chef de service) et Fernando Soria (administrateur) pour le service des bâtiments et du logement (SBL)
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. José Iglesias Claros (chef de projets) et Dominique Crettaz (chef de projets senior) pour le Service technique (Stech) et Jacques Vidal (responsable de la station d'épuration des eaux - STEP)
- Centres 150, 250, 755, 765 et 875 : Mme Anne-Véronique Robert, responsable des permis de construire, MM Philippe Carrard (urbaniste communal) et Yanick Stauffer (délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier)
- Centre 126 : M. Giovanni Sammali (chef de service)

Remarques générales

En préambule, le chef de dicastère évoque la situation générale budgétaire de la Ville. Un déficit lourd mais maîtrisé est prévu. Comme chaque année, les services tentent de maintenir l'équilibre entre l'ambition, ce qui doit être réalisé et une maîtrise très stricte des finances.

Quelques informations générales sont données sur les services. Le secteur architecture du service bâtiments et logements est en sous-dotation depuis longtemps et il s'agit malheureusement d'un domaine où le recrutement reste difficile. En outre, le chef de service partira à la retraite au mois de mai 2022. Ainsi, des réflexions sont d'ores et déjà en cours afin de prévoir sa succession et de renforcer les forces actuelles.

L'organisation en collègue du Service de l'Urbanisme, des mobilités et de l'environnement est présentée ainsi que celle du Service technique. Le nouveau mensuel édité par la Ville et réalisé par le service de la communication est également évoqué. Concernant ce dernier, les sous-commissaires sont mis au courant de certaines perturbations internes ayant entraîné un audit et un coaching pour permettre à ce service de mettre en place les bons outils pour se remettre sur de bons rails.

126 – Communication

Plusieurs changements ont marqué l'année du service. Un déménagement a été opéré, le service étant passé d'Espacité à Rocher 1, afin de disposer de davantage d'espace, avec des bureaux propres pour plusieurs membres de l'équipe. Suite à une démission, l'équipe est en sous-dotation ; par ailleurs, elle peut compter sur deux stagiaires. Les prestations du service demeurent assurées, avec notamment l'organisation de la 10^e BPH et la réalisation et coordination du nouveau mensuel de la Ville *Le Tourbillon*. À ce sujet, les premiers retours sont très positifs. Des associations se sont en outre déjà manifestées pour figurer dans les prochains numéros. La création d'une rubrique dédiée spécifiquement au sport a été évoquée, notamment au sein de la commission de promotion et de communication. Chaque numéro comportera en tous cas un sujet sportif.

Le chef de service rappelle les différents événements dans l'organisation desquels le service est impliqué et souligne le soutien financier important apporté par des entreprises de la place en sponsoring. Il s'agit notamment de l'organisation des anniversaires de l'inscription Unesco et des biennales du patrimoine horloger.

À la question d'un commissaire de savoir si le poste de chargé en événementiel sera repourvu prochainement, le chef de service indique qu'au moment de la décision de créer un tel poste (qui a existé par le passé jusqu'en 2014), plusieurs événements d'envergure figuraient à l'agenda ainsi que des projets (Fête de mai, anniversaire Unesco, BPH, marché de Noël). L'arrivée du Covid a tout annulé ou redimensionné et les perspectives futures se sont réduites. Il s'agira de voir l'évolution du calendrier d'événement ces prochaines années. En outre, la ligne budgétaire décidée par le Conseil communal pour confier des mandats aux agences de graphisme et de communication de la place a permis de remplir plusieurs missions, et pour l'heure, l'ensemble de l'événementiel est assuré par le chef de service.

Le budget prévoit également un montant pour des imprévus ou des mandats liés à la réalisation du journal (31300000), montant qui pourrait aussi le cas échéant être utilisé pour un numéro du mensuel étendu à 8 pages, afin de couvrir des mandats de rédaction, de photographie ou de graphisme à confier à l'externe.

Les goodies aux couleurs de notre Ville, produits chaque année depuis 2014, rencontrent un beau succès (sacs, boule à neige, bonnets, mugs) et seront renouvelés. Les recettes de leurs ventes sont réalisées majoritairement à l'Office du tourisme ou dans les Musées. Il est difficile de prévoir les futurs revenus, les chiffres inscrits sont donc prudents.

150 – Transports

La particularité de ce compte, comprenant surtout des frais liés à des conventions, est rappelée.

200 – Service des bâtiments et du logement

Le chef de service évoque les prémisses de futurs délais dans l'approvisionnement en fournitures de différents produits (verres de façades, tôles de toits etc.) liés à la pénurie actuelle. Ceux-ci concerneront notamment les façades du SIS ainsi que les réfections de toits. Les impacts devraient être visibles sur le calendrier des travaux et

probablement sur les coûts. Cette année cependant les entreprises ont pour l'instant respecté les coûts annoncés.

La particularité du fonctionnement comptable du centre 200 est rappelée puisqu'il regroupe l'ensemble des charges de personnel (excepté la conciergerie), celles-ci étant ensuite ventilées dans les différents centres en fonction du temps passé par le personnel. L'activité liée aux Anciens Abattoirs et à la Maison du Peuple se développant beaucoup, la refacturation interne les concernant a été augmentée dans le budget 2022.

201 – Bâtiments divers d'utilité publique

Ce centre comprend une pléthore d'adresses, allant des Anciens Abattoirs, à Bikini Test, en passant par le TPR, le Théâtre et la Salle de musique, la Maison du peuple, le Temple Allemand ou les WC du parking Espacité (même si le bâtiment ne nous appartient pas). Par contre, les musées, écoles et infrastructures sportives sont dans des comptes différents. Aucune remarque particulière n'est à signaler, la perte financière entraînée par le départ de la police de proximité du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville était déjà annoncée. Il est à noter que le développement des activités aux Anciens Abattoirs, lieu qui rencontre désormais un grand succès, prouve que ce genre de structure était attendue, notamment par les entreprises.

Investissements

Des travaux seront effectués au niveau de la réception du service de l'action sociale ce qui entraînera plusieurs déplacements de bureaux. Ceci devra être réalisé en garantissant le maintien de l'accueil au public et sera forcément assez délicat à gérer. Un autre grand chantier occupera le service en 2022 avec la suite de la réhabilitation des Anciens Abattoirs (notamment l'amélioration du skate parc : mise aux normes électriques, chauffage, accès aux sorties de secours, création d'une petite salle de réunion, remplacement et renforcement des fenêtres). À signaler en 2022, quelques études destinées aux futurs rapports de demande de crédit d'investissement comme : la rénovation de l'enveloppe du TPR (Beau-site 30), la rénovation de l'Hôtel-de-Ville afin que les locaux soient plus accessibles et fonctionnels.

Certains investissements figurant au 450, 501, 502, 511 sont également suivis par le SBL, comme le ferait un bureau d'architecture, mais sans facturer ses services. La masse de travail effectuée par le service est donc très conséquente. La rénovation du collège Bellevue fera l'objet d'un rapport qui sera présenté début 2022.

Concernant la réhabilitation de l'Ancien Stand visant à accueillir le Musée d'histoire naturelle, l'inauguration devrait avoir lieu avant l'été 2022. Pour ce projet, le SBL effectue un suivi des travaux réalisés par un mandataire externe.

210 – Gérance-secrétariat

La volonté ici a toujours été d'avoir une Gérance dont le fonctionnement est similaire à celui d'une gérance privée. Comme relevé précédemment, afin d'améliorer encore la justesse des comptes, les revenus liés à des prestations internes ont été réévalués (prestations supplémentaires effectuées pour les Abattoirs et la Maison du peuple) afin de refléter encore plus précisément la réalité du travail effectué. À noter que les gratuités accordées pendant la pandémie ont été financées par le centre 201.

211 – Bâtiments locatifs

Ce centre contient notamment les investissements consentis pour l'entretien des bâtiments du patrimoine financier. Particularité de ce patrimoine, les investissements doivent y être autofinancés, ils figurent ainsi dans les comptes de fonctionnement et non dans les investissements. Plusieurs sources de financement permettent ces travaux : revalorisation des biens rénovés (prise de valeur), bénéfice sur la vente de bâtiments, prélèvement au fonds communal de l'énergie. Des choix sont ainsi faits concernant les immeubles à rénover en fonction des plus-values pouvant être réalisées.

Les grands chantiers prévus en 2022 sont : la réfection d'appartements vétustes pour CHF 900'000.- (cela concerne environ 15 à 20 appartements), des travaux sur l'isolation et les toitures avec

remplacement des panneaux solaires pour les bâtiments Crêtets 22-26, la centralisation de la production d'eau chaude sanitaire (panneaux solaires thermiques) de l'immeuble Forges 39-41, des aménagements extérieurs à Cernil-Antoine (destruction de garages menaçant de s'effondrer et aménagement d'une place de jeux) et l'installation de panneaux photovoltaïques (autoconsommation électrique) sur les immeubles Paix 150 et Numa-Droz 153. S'agissant d'un parc relativement vétuste, le chef de dicastère souligne que celui-ci devient année après année exemplaire en matière de gestion énergétique.

212 – Parkings

Une porte sera installée au parking Volta afin d'éviter le parking sauvage, mais également le fait que certaines personnes occupent le garage pendant les weekends entraînant détritit et dégâts.

240 – Domaines

Un nouveau compte figure dans ce centre depuis 2021 relatif au suivi du plan de gestion intégré (PGI) des domaines.

Le salaire figurant dans ce compte est celui de la gestionnaire des vins.

250 – Foncier

Un montant est désormais perçu pour le droit de superficie du terrain ARESA. La réévaluation comptable de celui-ci est également prévue dans ce budget pour un montant de CHF 1'100'000.- (avait été planifiée pour 2021 mais sera finalement effectuée en 2022). Pour rappel, le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain octroie à un tiers le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé. Le droit de superficie permet ainsi au propriétaire de "louer" son terrain, sur une longue période (30 – 100 ans), notamment pour y construire et détenir par exemple un immeuble de logements.

701 – Service technique / 712 constructions nouvelles

Le service est séparé en trois secteurs (génie civil et signalisation, géomatique et station d'épuration). Pour rappel, suite au départ du responsable génie civil, une réorganisation du service a été décidée privilégiant une hiérarchie horizontale. Un second chef de projets a ainsi été nommé, le taux d'activité du secrétariat augmenté et une technicienne engagée au 1^{er} janvier 2021. L'organisation fonctionne très bien grâce à la collaboration étroite entre chefs de projets, dessinateurs et techniciens pour le suivi des chantiers.

Le chef de dicastère rappelle que les dernières années ont été très chargées en travaux, et le fait de vouloir rendre la ville plus accueillante fait que ce rythme devrait perdurer encore quelques temps. Plusieurs critiques ont été reçues concernant un manque d'informations aux citoyens sur les différents chantiers. Une réflexion est en cours afin de mieux répondre à ces attentes et promouvoir les nombreux aménagements prévus. Désormais, en plus des panneaux techniques, un photomontage sera affiché près du chantier et une carte interactive sera disponible sur internet, de plus une séance d'information aux citoyens sera organisée en début d'année en partenariat avec Viteos pour présenter les chantiers de l'année en cours. Le chef de dicastère évoque à ce propos l'immense engagement des services dans ces chantiers et la difficulté, parfois, de faire face aux critiques.

Il est prévu de passer l'ensemble des routes de dessertes en zone 30. Les portails d'entrées de ces zones sont désormais plus marqués, mais impliquent que certains axes passent en unidirectionnel. Cependant, cela permettra parfois d'introduire des contre-sens cyclables.

Une question est posée sur les revenus figurant au 42400000 et disparaissant en 2022. Il s'agit d'analyses de routes réalisées grâce à la méthode ARRPA (auscultation de revêtements routiers par photogrammétrie automatisée), développée par l'un des collaborateurs du service. Aucune prestation de ce type n'est prévue en 2022.

Investissements

Le détail des projets figurant dans le crédit "entretien constructif 2018-2021" est évoqué. Tout n'ayant pas pu être réalisé jusqu'en 2021, la loi autorise à poursuivre avec ce crédit. Il s'agira de la rue de Pouillerel (dernier tronçon entre Progrès et Numa-Droz), de la rue de la Fusion entre Doubs et Nord et de la suite de la RC 1320 entre Morgarten et Bonne-Fontaine (chantier mené par le Canton, mais sur lequel la Ville intervient au niveau des trottoirs, de la plantation d'arbres ainsi que sur le chemin des rencontres). Concernant l'entretien constructif 2022-2025, le rapport sera soumis au Conseil général en janvier 2022.

Un tour des principaux chantiers 2022 est effectué. Tout d'abord celui des rues du Roulage et des Musées, du giratoire du Midi jusqu'à la place de la Gare. À cela s'ajoutera une requalification de la rue du Commerce entre le giratoire du Midi et le Boulevard de la Liberté. La réalisation de la zone du 1^{er} Mars, projet développé en collaboration avec le quartier, l'association La Coquille et les restaurants de la place, sera également un chantier important. Le chef de dicastère insiste sur le fait que ce modèle de projet, réalisé en partenariat avec les riverains, pourrait être reproduit si des intérêts sont manifestés par d'autres quartiers.

Le carrefour Alexis-Marie-Piaget/Bel-Air/Capitaine sera réaménagé pour qu'il soit plus sécuritaire et le petit parc adjacent mieux mis en valeur. Une série de mise en zones 30 est également prévue, la mise en œuvre du plan directeur des mobilités avance de ce point de vue de manière réjouissante. Un montant pour l'entretien du pont des Eplatures est inscrit au budget en perspective d'un échange avec le Canton. En effet, la Ville le cèdera et reprendra le Grand-Pont lorsqu'il aura été remplacé. Un aménagement de la zone Espacité-Serre 23 sera réalisé afin d'y résoudre les problèmes de stationnements sauvages.

Finalement, comme chaque année, un montant est prévu pour la mise aux normes LHand des arrêts de bus. Pour rappel, environ CHF 30'000.- sont nécessaires par arrêt. La loi exige une mise à niveau complète d'ici fin

2023, ce qui ne sera pas réalisable, même si les choses avancent bien. Pour rappel, les arrêts de bus sont répartis selon trois priorités, l'important étant d'effectuer des travaux avant tout sur ceux classés en priorités 1 et 2.

720 – Station d'épuration (STEP) / 721 – réseau séparatif

Le chef de secteur évoque les principaux projets d'extension des procédés de la Step. Si, en termes d'exploitation, le budget est très conservatif, les investissements sont quant à eux conséquents, notamment pour le traitement des micropolluants. La Step de La Chaux-de-Fonds devrait ainsi être la première à mettre en service ce type d'installation dans le Canton. La réalisation de l'augmentation de capacité du bassin d'eaux pluviales (BEP) est également un projet important. Le coût du génie civil devra cependant être réévalué au vu de l'augmentation attendue du prix des matières premières. En outre plusieurs infrastructures vétustes devront être changées, comme par exemple le groupe de secours et le système de supervision.

A la question d'un commissaire de savoir si l'eau, ainsi purifiée, ne sera pas "trop" propre pour être rejetée, il est expliqué que pour qu'une eau soit considérée comme agressive, elle devrait être extra-pure, ce qui ne sera pas le cas ici. Une étude a cependant été lancée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel pour connaître l'impact que le traitement des micropolluants aura sur l'environnement (étude avant/après). Une réflexion est en cours afin que l'eau puisse être reprise par les agriculteurs pour de l'arrosage.

Le chef de secteur rappelle que la taxe sur les micropolluants, de CHF 9.- par habitant, est prélevée tant que le système de traitement n'est pas en service. Dès qu'il sera opérationnel, la taxe sera supprimée. Les frais de fonctionnement du système seront cependant conséquents et devront être financés. Au final, l'opération sera à peu près équivalente.

La valorisation des boues de la Step auprès de Viteos, qui a permis jusqu'ici de couvrir environ 48% du courant nécessaire à son

fonctionnement, est évoquée. Un nouvel appareil mis en place en 2021, permet désormais une couverture électrique à plus de 60%. À noter que la Step est également autonome en termes de chaleur.

Les comptes de la Step et les différents flux financiers correspondants sont présentés. Pour rappel, les activités de la Step sont totalement financées par la taxe. Le compte 35100000 permet d'attribuer à la réserve l'éventuel bénéfice réalisé par la Step. Au contraire, si la situation finale est négative, un prélèvement à la réserve est alors effectué par le compte 45100010.

Investissements

La réfection du canal de déversement et exutoire fera l'objet d'un prochain rapport.

755 – Urbanisme, mobilités et environnement

L'organisation et les différentes tâches du service sont présentées.

De nombreux projets d'aménagement des espaces publics occuperont le service en 2022, dont notamment la piétonisation de la place du marché, pour laquelle des consultations et ateliers participatifs sont actuellement réalisés. Lié au développement piétonnier de la Place du marché, un parking couvert de trois étages sera construit à la place des Forains, alimenté en électricité par des panneaux solaires mais également par Vadec. L'ensemble des places de parc et le garage à vélo permettront à terme le chargement des véhicules électriques.

Une question est posée quant aux endroits proposés pour y déplacer les différentes manifestations qui occupaient cette place jusqu'à présent. Plusieurs possibilités sont actuellement analysées, notamment l'îlot C.

Le projet de rénovation de la patinoire et la rénovation des immeubles du Châtelot sont également en cours et le service participe à leur suivi.

Parallèlement à la monnaie locale actuelle, une E-Abeille sera implémentée l'année prochaine, ce qui, outre un investissement, aura également un léger impact sur les montants budgétés en fonctionnement.

Pour rappel, le montant prévu sous la rubrique conseillers externes permet d'octroyer des mandats d'études diverses relatives à des aménagements, comme par exemple des études trafic.

Investissements

La révision du plan d'aménagement local (PAL) occupera notablement le service en 2022. Il s'agit d'un grand chantier revisitant complètement la réglementation en regard de la législation sur les constructions (AIHC), accord intercantonal qui nous oblige à revoir notre manière d'appréhender les projets d'un point de vue du droit de la construction.

Un montant a également été prévu pour le Plan climat, selon la volonté du Conseil général.

765 – Politique de stationnement

Le poste 31300000 connaît au niveau budgétaire une forte augmentation par rapport en 2021, due au montant facturé par le SCAN en fonction du nombre de macarons traités. Le budget précédent prévoyait un montant net de recettes duquel aurait déjà été déduit ce montant, qui a finalement été facturé séparément. En outre, une augmentation des prix des macarons étant prévue en 2022, les recettes espérées sont plus importantes.

Investissements

Il est prévu d'installer des horodateurs sur la Place de la Gare et dans la poche Daniel Jeanrichard /Jacquet-Droz.

A la question d'un commissaire de savoir si l'on risque de voir ces horodateurs finir dans une remise pour cause d'oppositions, comme cela avait été le cas il y a quelques années, il est indiqué que le dialogue avec

le TCS s'est développé positivement. Désormais, le TCS et l'ATS sont consultés sur ces sujets et y sont favorables.

875 – Prévention incendie

Afin de répondre aux exigences légales, les frais relatifs à la prévention incendie ont dû être identifiés au 755 et réunis dans ce centre. Aucune remarque particulière n'est faite sur celui-ci.

Le rapporteur de la sous-commission
Alain Vaucher